



Succession en Algérie/ Partage des terres

Par **AMR Yas**, le **12/08/2017** à **19:18**

Bonjour Maître BOUANANI,

Mon Grand Père est décédé il y a plus de 20 ans déjà, les terres n'ont jamais été partager.

Ma mère souhaite maintenant récupérer sa part sauf que le fils de son frère (également DCD) dit que tout est à son nom alors que mon grand père avait 2 fils, et 3 filles, et qu'aucun document a été produit.

Que dois faire ma mère pour récupérer sa part ? Sachant qu'à l'amiable cela n'est pas possible.

vous devez vous tromper d'adresse !